

Rapport d'activité

Année 2021



- Observer
- Former
- Accompagner
- Animer

Rapport moral 2021

Chers adhérents,
Chers partenaires,
Chers administrateurs,
Chers représentants des administrations et des collectivités
Chers membres de l'équipe du CREAL,

Lors de la campagne d'adhésion 2021, nous vous avons informé des trois priorités retenues pour l'année 2021 : la reconstruction de l'équipe, le rapprochement avec nos adhérents et la mise en place d'un travail partenarial. Ce rapport moral est l'occasion de faire un point d'avancement sur ces trois priorités.

Notre équipe a commencé à se renforcer depuis l'été dernier. Elle est aujourd'hui composée de 11 personnes dont deux personnes basées à Clermont-Ferrand, et de conseillers techniques qui, pour la plupart, travaillent en transversalité sur les différents pôles du CREAL. Cette équipe a fait preuve depuis plus d'un an d'une capacité d'adaptation et d'une force de travail, dont témoigne le rapport d'activité, et pour ceci nous la remercions chaleureusement.

Le CREAL est de plus en plus sollicité et les plans de charge sont aujourd'hui à leur maximum. Le renforcement de l'équipe reste aujourd'hui la priorité, dans un contexte où le marché du recrutement est compliqué pour l'ensemble des employeurs. Nous espérons que l'équipe viendra rapidement s'enrichir de 3 nouvelles personnes.

Nous avons engagé un travail dès l'été dernier pour l'écriture du futur projet associatif. Ce travail se finalise aujourd'hui et donnera au CREAL sa feuille de route pour les 5 ans à venir.

Ce projet s'est bâti grâce aux échanges que nous avons pu avoir avec vous, les adhérents, par le biais de questionnaires, des ateliers qui ont été organisés à Lyon, Annecy, et Clermont-Ferrand. Ces échanges, et ceux que nous avons menés avec différents partenaires, comme l'ARS, ont montré combien le CREAL avait une plus-value dans l'écosystème du secteur, et combien il y avait des attentes fortes vis-à-vis du CREAL. Ce projet associatif est en phase avec vos besoins, il remet le CREAL au cœur des réflexions sur la transformation de nos pratiques pour toujours mieux répondre aux attentes des personnes en situation de vulnérabilité. C'est avec le soutien qui a été toujours le vôtre que nous pourrions le mettre en œuvre et répondre aux besoins du secteur.

Ces liens, avec vous, avec les acteurs du secteur vont continuer à se renforcer. Des perspectives nouvelles de collaborations, d'échanges se sont ouvertes et se consolideront en 2022.

Notre réintégration au sein de l'ANCREAL est maintenant pleine et entière. Les collaborations et échanges sont riches et fructueux et permettent notamment au CREAL ARA de se positionner sur des projets nationaux. Nous organiserons, en partenariat avec le CREAL Bourgogne-Franche-Comté, une journée nationale sur l'école inclusive à l'automne 2023 à Lyon. La fédération se situe aujourd'hui à un moment clé de son parcours et souhaite renforcer le travail engagé depuis 2 ans pour agir et peser auprès des pouvoirs publics, pour défendre les intérêts des CREAL et valoriser leurs savoirs faire et compétences. Un travail est également engagé pour faire évoluer le cahier des charges des CREAL, il devrait aboutir à la fin de l'année 2022.

Enfin, je ne peux terminer ce rapport sans rendre hommage à Denis Dupuis qui nous a quitté l'été dernier. Denis Dupuis était un administrateur investi et engagé de longue date, d'abord au CREAL Auvergne, puis au CREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Jusqu'au bout il aura insufflé au CREAL un esprit constructif et créatif, ayant à cœur en permanence de partager ses expériences et ses connaissances pour les mettre au service commun.

J'ai à cœur avec vous, les administrateurs, l'ensemble des adhérents, l'équipe du CREAL et les partenaires de continuer à porter cet esprit constructif et créatif au bénéfice et avec les personnes en situation de vulnérabilité.

Agnès Marie-EGYPTIENNE

Table des matières

Rapport moral 2021	3
La vie associative	7
1. Le Conseil d'administration et le Bureau	8
2. Les adhérents	9
2.1. Répartition des cotisations par département	9
2.2. Répartition des contributions par département	10
3. L'équipe	11
4. La fédération ANCREAI	11
Pôle Observation et Etudes	12
1. Equipe intervenant sur les Etudes	13
2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes	13
2.1. PIEROS : un outil au service de l'observation	13
2.2. Valorisation de l'étude sur les ESAT et le parcours des travailleurs d'ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes	14
2.3. LAARA : Livret Autisme Auvergne-Rhône-Alpes	15
2.4. Analyse des rapports d'activité des Pôles de compétences et de prestations externalisées de la région Auvergne-Rhône-Alpes	16
2.5. Observation et évaluation de la scolarisation des enfants en situation de handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes	17
2.6. Appui au développement d'un outil d'exploitation et de synthèse des TDBP de l'ANAP de la région Auvergne-Rhône-Alpes	19
2.7. Fonction Conseil Technique	19
3. Mission pour la DREETS : L'accompagnement des bénéficiaires de l'aide alimentaire par les associations de l'aide alimentaire	20
Pôle Formation	21
1. Equipe intervenant sur la Formation	22
1.1. Les permanents	22
1.2. Les ressources externes	22
2. Volume des activités de formation	23
3. La formation : Une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs	24
Pôle Conseil	26
1. Equipe intervenant sur le Conseil	27
1.1. Les permanents	27
1.2. Les ressources externes	27
2. Le conseil : Une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs	28
Pôle Animation et Réseau	29
1. Le Réseau ESAT en Auvergne	30
2. Le service Emploi	31
Rapport financier	32

Partie 1

La vie associative

1. Le Conseil d'administration et le Bureau

VOIES DELIBERATIVES

Membres désignés par le Conseil d'Administration

ABRAHAM Martine	
BAUER Rémy	Association Béthanie
BENLEFKI Akila	MDE
GONZALEZ Sybille	HOPITAL FEMME MERE ENFANT
CHAMBERT Elisabeth*	ADAPEI07
CLAVERANNE Jean-Pierre*	
ELLUL Hervé*	ACTI CONSEIL
GENESTE Jean-Pierre*	
MONNIER Claire	Fondation OVE
NOUHEN Colette*	
VATEL Nadine	
VIGNE Alain	GRIM

Collège Handicap

ACHARD Elisabeth *	AFIPH
BARRE Jean-Christophe*	ODYNEO
BERION Céline	MAS les 4 vents
BORDET Nicolas *	ADAPEI 69
CHAUMETTE Michel	ADAPEI 01
COLRAT Jérôme	APF
DUSSAUD Françoise	Fondation Richard
LE BIGOT Yves *	ARERAM
MARIE-EGYPTIENNE Agnès *	Fondation ARHM
MONTUY-COQUARD Claude	Mutualité Française Loire – SSAM

Collège Personnes et Familles en Difficulté Sociale

BLANC Jean-Xavier	Sauvegarde 69
DA CRUZ Yvon	ATR
GIRAUD Jean-Pierre	ALYNEA
FEUVRIER Francis	URPEP
HERMOUET Nicolas	CAPSO
LABOPIN Guy	ACOLEA
PEREZ Christian	ORSAC
ESMILAIRE Thierry	ITINOVA
GIRAUD Jean-Pierre	ALYNEA
HUARD Daniel	Entraide Universitaire
MATHIEU Pascal	Association PLURIELS
BENLEFKI Akila	Maison des enfants de Annecy

* Membres du bureau

VOIES CONSULTATIVES

Collège des partenaires publics

BERTOLLA César	Union régionale CFE-CGC
BIANCHI Olivier	Ville de Clermont-Ferrand
BOILON Claude	Conseil Départemental Puy-de-Dôme
CHAIX Sandrine	Région Auvergne-Rhône-Alpes
CROCIATI Agnès	Rectorat académie de Grenoble
JACTAT Mondane	Ville de Grenoble
LEVEQUE Martine	Conseil Départemental de la Haute-Savoie
FUENTES Eric	Rectorat Académie de Clermont-Ferrand
MONTANGÉRAND Véronique	Rectorat Académie de Lyon
PASSI-PÊTRE Muriel	Métropole de Lyon
QUESNEL Jean-François	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
SIMIAN Mireille	Conseil Départemental du Rhône
SALAVERT Sylvie	CARSAT RA
SCHULER Catherine	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Pas de représentant</i>	Ville de Lyon
VOITELLIER Evelyne	Conseil Départemental Allier

Membres de droit

Nathalie GAY	DREETS
GLABI Raphaël/GRALL Jean-Yves	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
LESTRADE Christine/FEBVRE François-Xavier	DIRPJJ
GAY Nathalie	DREETS

Membres honoraires

BOTTA Jean Marc
SABY Jean-Paul
REDON René *

Organismes associés (voix consultative)

MARTIN DES CHAMPS Carole	ORS Auvergne-Rhône-Alpes
BASTIN-JOUBARD Maryse	UNAFORIS/OCELLIA
<i>Pas de représentant</i>	UNIFED
<i>Pas de représentant</i>	ARAFDES
<i>Pas de représentant</i>	ISTRA

Invités

BAUDRY Eric	GIHP
GAUCHER Stéphane	Conseil Départemental du Rhône
JACQUES Delphine	CH le Vinatier
PIGNAL Chantal	AFIRRA
PRADEL Hervé	ADAPEI de la Loire
REDIVO Denis *	
VALLADE Gilles	LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes
VERMOREL Michel	
LEBAHAR Laurent	Cabinet comptable UEC

2. Les adhérents

2.1. Répartition des cotisations par département

Le nombre d'adhérents cette année a légèrement diminué par rapport à 2020, une perte d'environ 11 % de cotisants soit **14 adhérents**. Cela s'explique notamment par des mouvements de fusion de certains organismes gestionnaires.

La représentation par département reste globalement stable. Toutefois, nous constatons une baisse des adhérents dans le Rhône alors que c'était l'inverse entre 2019 et 2020.

Département	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	2021			
				Montant	%	Nombre	%
Ain	500 €	600 €	500 €	500 €	4%	5	4%
Allier	400 €	300 €	400 €	400 €	3%	4	3%
Ardèche	100 €	100 €	100 €	200 €	2%	2	2%
Cantal	0 €	0 €	0 €	100 €	1%	1	1%
Drôme	1 500 €	1 400 €	1 200 €	1 100 €	10%	11	9%
Haute-Loire	400 €	400 €	300 €	200 €	2%	2	2%
Haute-Savoie	800 €	800 €	400 €	400 €	3%	4	3%
Isère	1 100 €	1 100 €	900 €	1 000 €	9%	10	9%
Loire	1 300 €	1 100 €	1 000 €	900 €	8%	9	8%
Puy-de-Dôme	1 500 €	1 300 €	1 400 €	1 100 €	10%	12	10%
Rhône	6 300 €	5 800 €	6 300 €	5 400 €	46%	54	47%
Savoie	300 €	500 €	300 €	200 €	2%	2	2%
TOTAL	14 200 €	13 500 €	12 900 €	11 500 €	100%	116	100%

2.2. Répartition des contributions par département

Nous constatons **une augmentation de 85 956 € des contributions en 2021**, soit environ 30 % de plus par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par l'arrivée de nouveaux contribuants.

Nous notons cependant une baisse des contributions dans les départements de l'Isère et de la Loire. A contrario, nous relevons une hausse importante des contributions dans le Rhône et le Puy-de-Dôme.

Département	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	2021			
				Montant	%	Nombre	%
Ain	1 7 147 €	15 435 €	18 508 €	20 837 €	5,63 %	13	4%
Allier	12 070 €	9 859 €	9 239 €	11 311 €	3,06 %	8	3%
Ardèche	3 017 €	3 099 €	21 401 €	18 372 €	4,96 %	13	4%
Cantal	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %	0	0%
Drôme	22 805 €	22 975 €	23 516 €	21 917 €	5,92 %	38	12%
Haute-Loire	0 €	0 €	0 €	697 €	0,19 %	2	1%
Haute-Savoie	13 380 €	13 853 €	14 075 €	3 744 €	1,01 %	10	3%
Isère	26 113 €	23 140 €	22 560 €	18 136 €	4,9 %	20	6%
Loire	39 406 €	17 639 €	33 564 €	9 307 €	2,51 %	15	5%
Puy-de-Dôme	12 811 €	8 511 €	4 298 €	14 270 €	3,85 %	12	4%
Rhône	134 358 €	127 962 €	130 716 €	250 640 €	67,70 %	178	57%
Savoie	1 132 €	758 €	1 087 €	1 011 €	0,27 %	4	1%
TOTAL	285 843 €	246 579 €	284 286 €	370 242 €	100 %	313	100

3. L'équipe

Nathalie BATTUT	Assistante de direction - Ressources Humaines - Comptabilité
Christelle BIDAUD	Directrice Générale
Marjorie DUMAS	Assistante Pôle formation
Caroline JABER	Assistante Pôle formation
Chloé GUYON	Conseillère technique
Sabrina HLILOU	Chargée du service Emploi et de la relation adhérents
Christelle LEBON	Chargée de la relation clients
Marie GUINCHARD	Responsable du Pôle Etudes
Sophie MORALY	Chargée d'études
Maud MOREL	Conseillère technique
Anne-Laure OVIZE	Conseillère technique
Dominique PORTEBOEUF	Comptable
Patrick PELEGE	Conseil technique
Emeline TUR	Conseillère technique

4. La fédération ANCREAI

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes participe pleinement à la vie de la fédération des CREAI, l'ANCREAI, à travers les **comités de direction** et les **différents groupes de travail** en place qui couvrent des sujets allant de la protection de l'enfance, à l'évaluation en passant par la transformation de l'offre.

La Fédération ANCREAI permet à l'ensemble des CREAI **d'anticiper les évolutions du secteur et de faire émerger les nouvelles problématiques par des analyses et des regards croisés**. Elle permet également de conforter et d'enrichir les compétences des équipes des CREAI et ainsi leur permet de répondre aux sollicitations avec des exigences de qualité et d'efficacité. Grâce à la Fédération ANCREAI, les CREAI mutualisent de plus en plus leurs capacités et moyens d'expertise, ainsi que les méthodologies développées par les uns et les autres.

Partie 2

Pôle Observation et Etudes

1. Equipe intervenant sur les Etudes

Pour réaliser les missions d'observation et recherche, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- **Christelle BIDAUD**, Directrice
- **Marie GUINCHARD**, Responsable du Pôle Etudes
- **Chloé GUYON**, Conseillère technique
- **Sophie MORALY**, Chargée d'études
- **Anne-Laure OVIZE**, Conseillère technique, arrivée en Juin 2021
- **Emeline TUR**, Conseillère technique, arrivée en Septembre 2021

Et en appui administratif :

- **Nathalie BATTUT**, Assistante administrative

2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

2.1. PIEROS : un outil au service de l'observation

OBJECTIFS

Le portail PIEROS a pour vocation de faire connaître le plus largement possible les travaux réalisés en matière d'observation en santé, et dans les domaines du médico-social et du social, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est membre du groupe de travail piloté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, et participe chaque année au développement de ce portail régional.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a contribué à :

- l'alimentation de la base d'études : travail de collecte, mise en ligne de documents, veille et indexation,
- la participation à la stratégie de développement et de communication du portail PIEROS.

2.2. Valorisation de l'étude sur les ESAT et le parcours des travailleurs d'ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIFS

Dans le cadre de la convention de travail de 2019, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, missionnait le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes sur la production d'un diagnostic quantitatif et qualitatif sur les ESAT de la région et leurs travailleurs en situation de handicap.

L'ARS ARA souhaitait alors disposer de données qualitatives pour améliorer la connaissance générale des ESAT de la région et plus particulièrement concernant :

- leur organisation et leur fonctionnement,
- le parcours de leurs travailleurs handicapés.

Pour ce faire, le CREAI a réuni un ensemble de données issues de nombreuses sources : questionnaire auprès des ESAT, analyse de données (FINESS, indicateurs ANAP ...), entretiens auprès d'un grand nombre d'acteurs, focus groupe auprès de travailleurs d'ESAT.

Cette étude a été complétée par une étude réalisée par l'Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) et l'école des Mines de Saint-Étienne : « Perception et attentes des travailleurs handicapés en ESAT en région Auvergne-Rhône-Alpes ».

Afin de favoriser une diffusion et une appropriation des principaux enseignements de ces deux études conduites auprès des acteurs, l'ARS a demandé au CREAI de contribuer à cette diffusion régionale en participant à un webinaire auquel est également associé l'équipe de l'Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) et l'école des Mines de Saint-Étienne (1^{er} semestre 2021).

Par la suite, l'ARS a sollicité l'appui du CREAI pour participer à un groupe de travail ayant pour objectif d'élaborer un plan d'action régional concernant le travail des personnes en situation de handicap, en lien avec l'équipe de l'Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) et de l'école des Mines de Saint-Étienne (2nd semestre 2021).

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- **Préparation et participation à un webinaire**
 - Mise à disposition des fichiers et adresses des participants
 - Participation aux temps collectifs ARS / Ecole des Mines / IRUP / CREAI dédiés à la préparation de ce webinaire
 - Participation à l'élaboration du support de présentation
 - Participation à l'animation du webinaire
- **Appui à l'élaboration d'un plan d'action régional en faveur du travail des personnes en situation de handicap**
 - Participation aux réunions de pilotage organisées par l'ARS

A la fin de l'année 2021, le CREAI s'est engagé avec l'ESAT la Gravière - le Pailleret, dans la transcription FALC de la synthèse de l'étude. Le document sera finalisé en 2022.

2.3. LAARA : Livret Autisme Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIFS

L'ARS a missionné le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le développement du site internet du LAARA (www.laara.org), actualiser les informations demandées (notamment en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles) et exploiter les données issues des livrets LAARA.

La mission du CREAI en 2021 s'articulait autour des axes suivants :

- Poursuivre la mise à jour en continue des données concernant l'accompagnement des personnes avec TSA par les ESMS via un espace numérique sécurisé
- Permettre aux familles et aux professionnels de consulter de manière simple et interactive les résultats des livrets LAARA mis à jour en temps réel
- Améliorer la communication pour encourager son utilisation par les ESMS

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

En 2021, le CREAI a poursuivi le travail sur le LAARA avec :

- l'intégration sur la cartographie du site internet des établissements ayant une autorisation pour accompagner les personnes avec TSA (enfants / adultes),
- une réunion en présence du CRA et de l'ARS afin de dresser un bilan partagé autour du LAARA et de proposer des perspectives communes.

2.4. Analyse des rapports d'activité des Pôles de compétences et de prestations externalisées de la région Auvergne-Rhône-Alpes

MISSION SUR LES DONNEES 2019

OBJECTIFS

L'ARS avait confié au CREAL une première mission d'analyse des rapports d'activité de la rentrée 2018 des PCPE. Ces travaux avaient pour objectif de pouvoir compiler et comparer les données issues des rapports d'activité des PCPE à différentes échelles territoriales et de suivre leur évolution dans le temps. Afin de répondre à cet enjeu, le CREAL a conçu une base de données permettant l'exploitation des données des PCPE.

En 2020, l'ARS a souhaité que le CREAL poursuive l'exploitation et l'analyse des données des rapports d'activité de la rentrée 2019 des PCPE de la région. Fort de l'expérience de l'année précédente, le CREAL s'est engagé à produire un nouveau rapport d'analyse des données des PCPE [202029].

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Analyse qualitative des rapports d'activité 2019
- Fiabilisation des données par la transmission d'une grille de recueil actualisée
- Rédaction du rapport « Analyse des rapports d'activités des PCPE en région Auvergne-Rhône-Alpes, données 2019, publié en août 2021
- Présentation des données à la CSMS de la CRSA le 22/09/2021

MISSION SUR LES DONNEES 2020

OBJECTIFS

En 2021, l'ARS a renouvelé sa commande concernant l'exploitation et l'analyse des données des rapports d'activité des PCPE sur un troisième exercice. Le CREAL avait pour objectif de produire un rapport permettant une analyse rétrospective sur trois années consécutives de fonctionnement de ces dispositifs.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Collecte des rapports d'activité 2020
- Intégration des rapports dans la base de données régionale
- Fiabilisation des données
- Traitement des données et analyse
- Présentation des premières données à l'ARS
- Temps de coordination avec l'ARS

2.5. Observation et évaluation de la scolarisation des enfants en situation de handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes

MISSION SUR LES DONNEES DE LA RENTREE 2019

Volet 2 : Approche qualitative de la scolarisation des enfants en situation de handicap via les dispositifs externalisés des unités d'enseignement

OBJECTIFS

L'ARS a souhaité que le CREAI développe une approche qualitative afin d'apporter des éléments permettant d'éclairer les données chiffrées et d'identifier des leviers d'actions opérationnels pour faire progresser l'inclusion scolaire des enfants.

En effet, malgré l'augmentation du nombre de dispositifs externalisés, il a été constaté que les objectifs d'externalisation affichés par la Convention sur l'école inclusive ne pouvaient être pleinement atteints.

Ainsi, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec l'Education nationale, a mandaté le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes pour réaliser une étude auprès des établissements médico-sociaux n'ayant pas de dispositif externalisé de scolarisation.

L'un des objectifs de cette mission était de comprendre les modes de scolarisation des enfants actuellement accompagnés, pour ensuite proposer d'éventuels leviers en faveur de cette externalisation.

ACTIONS REALISEES AU 31 DECEMBRE 2021

Cette étude a été conduite durant le 1^{er} semestre 2021 en deux volets :

- une analyse quantitative suite à l'envoi d'un questionnaire à tous les établissements médico-sociaux n'ayant pas de dispositif externalisé de scolarisation,
- une analyse qualitative suite à l'animation de groupes de travail

Cette étude a fait l'objet de la rédaction d'une synthèse.

Volet 3 : Appui à la réalisation de cartographies sur Atlas Santé

OBJECTIFS

Afin d'exploiter pleinement les données recueillies dans le cadre de la mission sur l'école inclusive mais aussi afin de mieux prendre en compte l'approche territoriale, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a sollicité le CREAI afin d'exploiter les informations disponibles sous forme de cartographie.

Dans le but de mutualiser le travail avec des ressources existantes, le CREAI a proposé de travailler en lien avec l'outil Atlas Santé, déjà utilisé au niveau national par les ARS, les services de l'État, les collectivités locales et les établissements publics.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Echanges avec l'ARS sur la forme des fichiers à construire
- Réalisation des fichiers permettant :
 - l'implantation des Unités Localisées pour l'inclusion Scolaire (ULIS),

- l'implantation des UEMA et UEEA, en lien avec leurs structures de rattachement,
- l'implantation des PCPE en lien avec leurs structures de rattachement,
- l'implantation des ESMS proposant ou non des Unités d'Enseignement :
 - au regard de leurs modalités (interne UEI ou externe UEE)
 - du nombre de dispositifs externalisés
- l'implantation des Unités d'Enseignement :
 - la modalité interne (UEI)
 - les modalités externes (UEE) en fonction du type d'établissement scolaire dans lesquelles elles sont implantées (maternelle, élémentaire, collège, lycée)

MISSION SUR LES DONNEES DE LA RENTREE 2020

Partie 1 : Etat des lieux quantitatif de la scolarisation des enfants en situation de handicap

OBJECTIFS

Depuis plusieurs années, les académies de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé des travaux pour renforcer le partenariat institutionnel et la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux, en vue du développement de l'école inclusive. Les travaux menés se sont traduits par la signature d'une [Convention thématique en faveur de l'école inclusive 2016-2021](#). Celle-ci fixe des cibles prioritaires et des objectifs précis pour promouvoir l'école inclusive.

Dans ce cadre, le CREA Auvergne-Rhône-Alpes a été missionné par la Région académique et l'ARS afin de suivre l'évolution des dispositifs et des modalités de scolarisation des enfants en situation de handicap dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces données sont présentées lors du COPIL régional réunissant notamment les recteurs de chaque académie ainsi que le DG de l'ARS et font l'objet d'un rapport annuel disponible sur le site de l'ARS et du CREA Auvergne-Rhône-Alpes.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Collecte des données relatives aux unités d'enseignement auprès des DDARS et IEN-ASH afin de consolider les données de manière collaborative
- Recueil et traitement des données des enquêtes 3, 12 et 32 de la DEPP
- Recueil et exploitation des données sur les ULIS
- Recueil et exploitation des données sur les UEMA, UEEA et DAR et production de cartographies régionales
- Réalisation d'un diaporama pour le COPIL régional
- Rédaction d'un rapport présentant les principales données en matière d'évolution de l'offre et des modalités de scolarisation des enfants en situation de handicap de la région

2.6. Appui au développement d'un outil d'exploitation et de synthèse des TDBP de l'ANAP de la région Auvergne-Rhône-Alpes

CONTEXTE

Par un arrêté publié le 12 avril 2019, l'ensemble des ESMS est tenu de renseigner annuellement le tableau de bord de la performance (TDBP) de l'ANAP. L'exploitation des informations issues du tableau de bord a notamment pour vocation d'alimenter la démarche de contractualisation (le dialogue de gestion et diagnostic), mais également la connaissance de l'offre et les outils de planification territoriaux (projet régional de santé, schémas régionaux d'organisation médico-sociale...).

Le siège de l'ARS et ses Délégations départementales ont souhaité pouvoir mieux exploiter et analyser les données renseignées par les ESMS. Les indicateurs ANAP étant nombreux, l'ARS a commandité un outil qui présente une sélection des indicateurs les plus pertinents.

Le CREAI s'est engagé à apporter son appui pour conceptualiser et aider à la construction d'un outil informatique, cet outil devant faciliter la réalisation de restitutions annuelles auprès des ESMS.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Coordination de projet
- Sélection du niveau pertinent d'indicateurs ANAP à retenir par catégorie
- Proposition de questionnaire sur les indicateurs ANAP à retenir

2.7. Fonction Conseil Technique

En lien avec ses missions réglementaires, le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes exerce une fonction de conseil technique auprès des acteurs régionaux.

Cette mission de fonction de conseil technique s'articule autour de trois types d'action :

- Participation aux réunions du groupe de travail ARS et EN et au Comité de pilotage régional ARS / EN
- Participation à la CRSA
- Participation à des groupes de travail liés au CRA et CTRA

3. Mission pour la DREETS : L'accompagnement des bénéficiaires de l'aide alimentaire par les associations de l'aide alimentaire

CONTEXTE

L'aide alimentaire est un dispositif de lutte contre la précarité alimentaire. Aussi, les structures qui demandent l'habilitation doivent participer aux objectifs fixés à l'article L 266-1 du code de l'action sociale et des familles.

Aujourd'hui, environ 350 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et ce nombre de bénéficiaires a augmenté depuis le début de la crise sanitaire.

En 2015, dans son rapport « Dépasser l'aide alimentaire pour aller vers l'accompagnement alimentaire », l'UNIOPSS mentionne que "L'alimentation ne doit plus être la fin de l'accompagnement mais un moyen. Les associations ne doivent plus simplement donner à manger, mais elles sont aussi à côté de la personne vivant la pauvreté." Il s'agit ainsi de penser l'accompagnement de manière plus global et d'aller vers un accompagnement par l'alimentation. C'est ainsi que le décret n°2019-703 du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre la précarité alimentaire prévoit notamment que les associations proposent « un accompagnement, qui comporte au moins des actions d'écoute, d'information ou d'orientation ».

C'est en ce sens que la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté et de pilotage de l'aide alimentaire a sollicité l'appui du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour comprendre le fonctionnement des associations de l'aide alimentaire de la région, notamment au regard de leurs missions d'accompagnement social. Cette enquête a pour objectifs de réaliser un état des lieux sur le fonctionnement et l'accompagnement proposé par les associations, ainsi que de recueillir les besoins des associations pour effectuer leur mission en matière d'accompagnement, afin que la DREETS puisse répondre au mieux par des actions concrètes.

ACTIONS ET LIVRABLES REALISES AU 31 DECEMBRE 2021

- Coordination de projet
- Conception et diffusion d'un questionnaire à destination des associations d'aide alimentaire

L'ensemble des rapports réalisés par le CREAL sont consultables sur le site internet :
<http://www.creal-ara.org/rapports/>

Partie 2

Pôle Formation

1. Equipe intervenant sur la Formation

1.1. Les permanents

Pour réaliser les missions de Formation, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- **Anne-Laure OVIZE**, Conseillère technique
- **Patrick PELEGE**, Conseiller technique
- **Maud MOREL**, Conseillère technique, arrivée en septembre 2021

En appui sur le plan administratif :

- **Christelle LEBON**, chargée de la relation client, assure un travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes ainsi que le reporting budgétaire.
- **Marjorie DUMAS** (puis **Caroline JABER à partir d'avril**) complète cette activité par un suivi des demandes de formations, des démarches administratives et du soutien logistique apporté aux formateurs.

L'ensemble de l'équipe a mis en place des process d'amélioration de la qualité des actions de formations qui ont permis au CREA I d'obtenir [la certification Qualiopi](#) en Juin 2021.

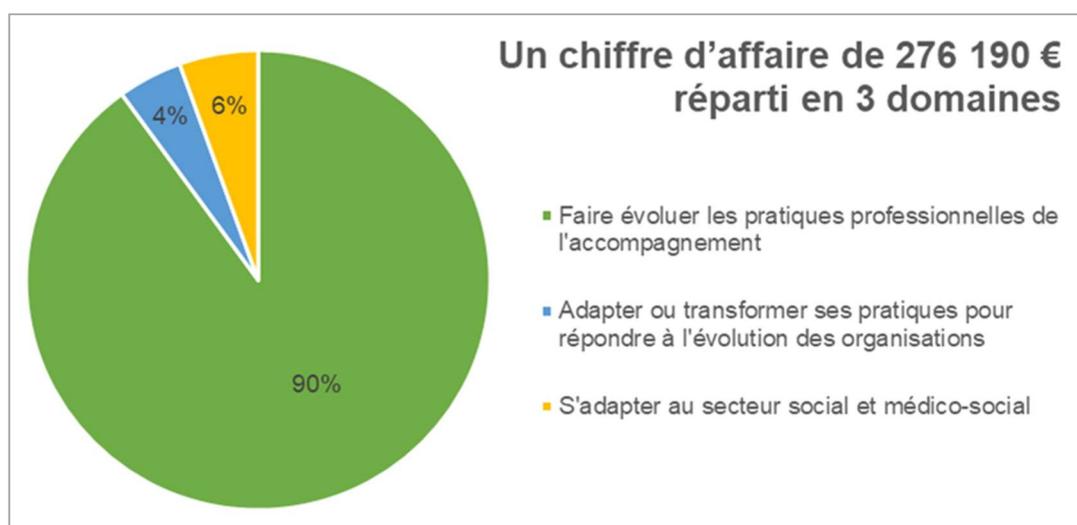
1.2. Les ressources externes

Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2021 lorsque leur domaine d'expertise était nécessaire pour répondre aux demandes :

- **Françoise BEZIN**, sur la coordination de parcours.
- **Julien BLOT**, sur le travail en partenariat et en réseaux (SESSAD) et la cohésion d'équipe.
- **Eugénia BRATESCU**, sur le dossier unique de l'utilisateur.
- **Anne CAFFYN**, sur l'auto-détermination et la pair-aidance.
- **Philippe COLOMBE**, sur les nomenclatures Serafin-PH.
- **Joël DEYDIER**, sur la protection de l'enfance.
- **Céline EVREUX**, sur la compréhension et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique et les comportements problématiques.
- **Michel EYMEINIER**, sur la protection de l'enfance.
- **Cécile FURNESTIN**, sur la connaissance et la compréhension de la maladie psychique pour une meilleure prise en charge dans le cadre de la formation des accueillants familiaux.
- **Julie GEORGES**, sur le cadre juridique et institutionnel de l'accueil familial à destination des accueillants familiaux
- **Bénédictte GUITTON**, sur les jeunes à difficultés multiples.
- **Christelle JEGOU**, sur la protection de l'enfance.
- **Bruce LARRIEU**, sur la protection de l'enfance.

- **Céline LATHOUD**, sur le travail avec les familles en protection de l'enfance et l'approche systémique comme support éducatif auprès des familles.
- **Elisabeth MARTIN**, sur les adolescents à difficultés multiples.
- **Justine MICHON**, sur la protection de l'enfance.
- **Anne-Laure OVIZE**, sur la protection de l'enfance.
- **Patrick PELEGE**, sur la protection de l'enfance, la souffrance infantile, la compréhension et prévention des situations de violence en ITEP.
- **Frédérique PEREZ**, sur la bientraitance, l'usage des contentions et le principe de sécurité.
- **Patrice QUETARD**, sur les méthodes de gestion et d'accompagnements de cas complexes et les RBPP « *Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et l'accompagnement des personnes* » et « *Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques* ».
- **Etienne RAGOT**, sur les écrits professionnels
- **Chantal RIMBAULT**, sur la protection de l'enfance.
- **Delphine RIVIER**, sur les nouveaux enjeux du secteur médico-social, la bientraitance, les écrits professionnels, la transformation des pratiques d'accompagnement dans une visée inclusive, faire vivre son CVS.
- **Yvan SERRE-COMBE**, sur l'impact de l'évolution du secteur médico-social sur les pratiques d'accompagnement, le projet personnalisé.
- **L'organisme AVIHE**, sur différentes thématiques des formations initiales et continues des accueillants familiaux.
- **SDIS 63**, pour la formation PSC1 des accueillants familiaux.

2. Volume des activités de formation

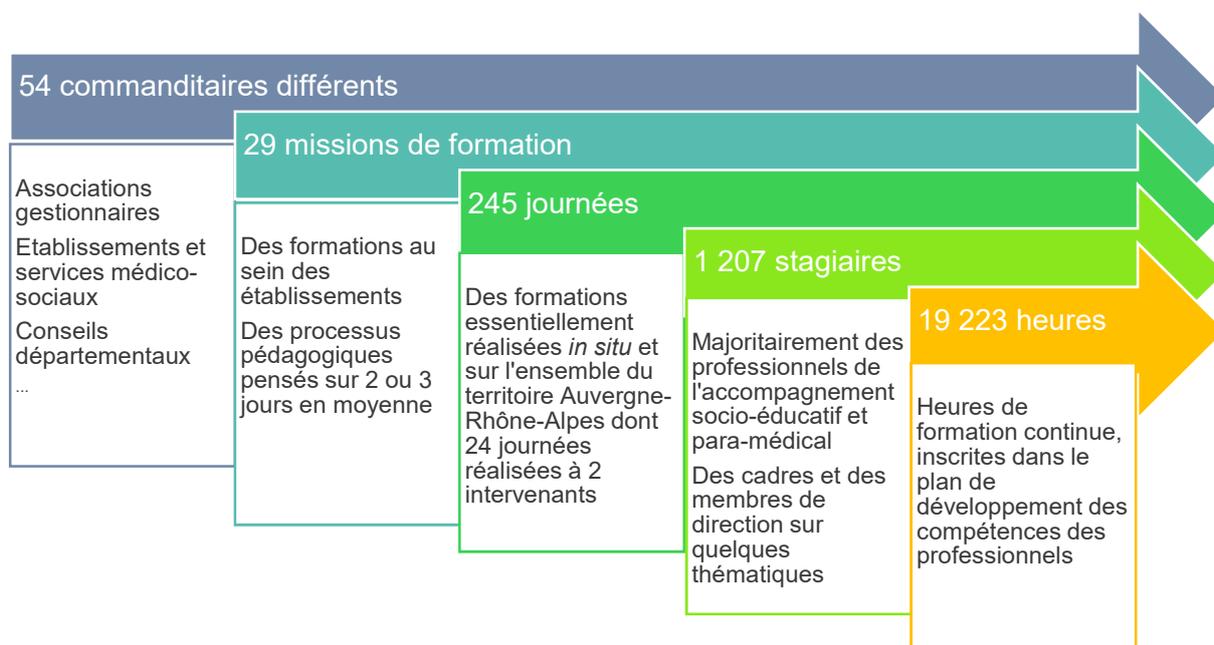


3. La formation : Une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs

L'année 2021 a été une année particulière pour l'activité Formation du CREAI. En effet, il a fallu gérer des reports de journée en raison de la situation sanitaire. Ces reports sont venus s'ajouter à ceux qui avaient déjà été générés par la situation sanitaire de 2020 pour les mêmes raisons. L'équipe a tout mis en œuvre pour que le CREAI puisse répondre à l'ensemble des demandes reçues.

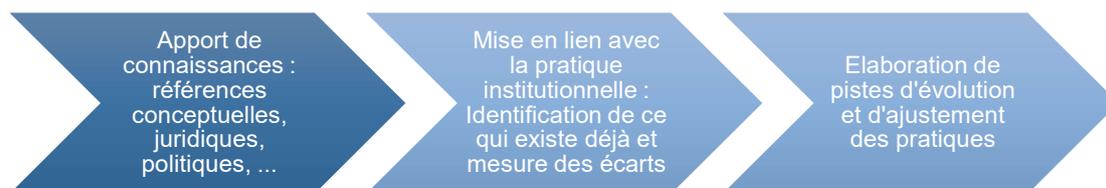
Concernant le mode d'intervention, le distanciel a été très peu choisi par les commanditaires. Les établissements, tout comme le CREAI, ont ressenti les limites de cette modalité pédagogique et la nécessité de retrouver des interactions directes.

La formation en quelques chiffres



88% des participants sont satisfaits à très satisfaits par les formations

Toutes ces formations ont été réalisées selon un même processus pédagogique :



Dix thématiques principales ont été traitées, et à chaque fois elles ont été adaptées selon les besoins, les demandes et les contextes institutionnels.

Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement	
Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance	57%
Formations auprès des accueillants familiaux	7%
Cas complexes	5%
Travail avec les familles	4%
Bienveillance/Maltraitance	4%
Ecrits professionnels	3%
Usage des contentions/Principe de sécurité	3%
Jeunes/adolescents à difficultés multiples	3%
Faire vivre un CVS	3%
S'adapter au secteur social et médico-social	
De l'auto détermination à la pair-aidance	46%
Adapter ou transformer ses pratiques pour répondre à l'évolution des organisations	
Nouveaux enjeux/Esat	62%

Partie 3

Pôle Conseil

1. Equipe intervenant sur le Conseil

Comme pour l'activité de formation, les missions de conseil sont réalisées à la fois par des membres de l'équipe permanente et par des ressources externes.

1.1. Les permanents

Pour réaliser les missions de Conseil, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- **Chloé GUYON**, conseillère technique
- **Sophie MORALY**, chargée d'études
- **Maud MOREL**, conseillère technique, arrivée au CREAI en Septembre

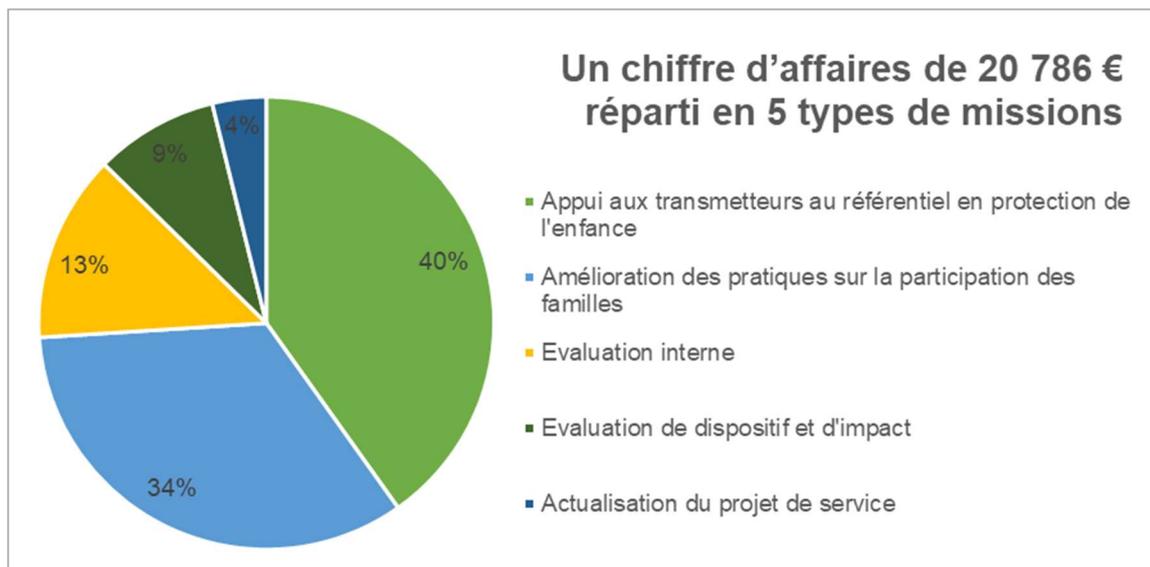
En appui sur le plan administratif, Christelle Lebon, chargée de la relation client, assure un travail d'interface avec les clients et l'équipe, le suivi des missions et le reporting budgétaire.

1.2. Les ressources externes

Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2021 :

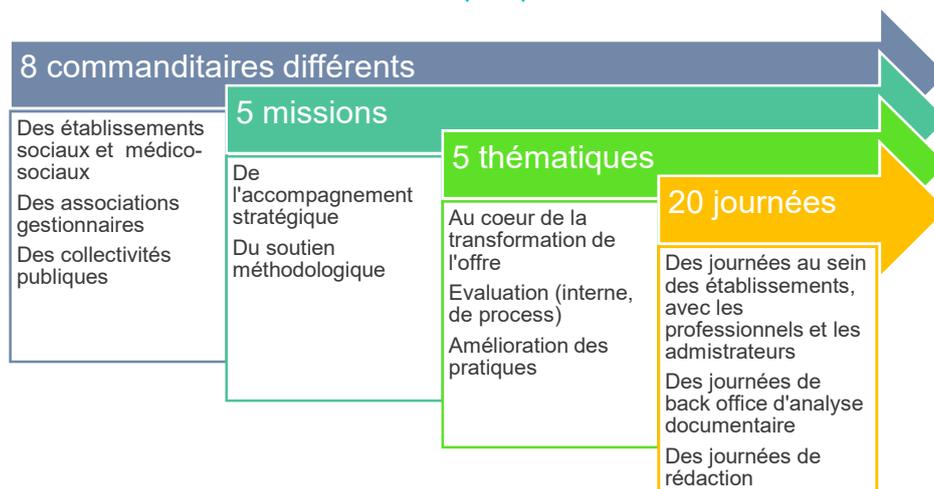
- **Françoise BEZIN**, accompagnement dans l'amélioration des pratiques sur la participation des familles pour une continuité de mission commencée en 2020
- **Christelle JEGOU**, en binôme de transmetteur interne à une collectivité publique pour le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance
- **Patrick PELEGE**, appui aux professionnels de collectivités publiques pour la transmission du référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance

2. Le conseil : Une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs



L'année 2021 a vu redémarrer l'activité de conseil après une année de baisse en 2020. Les demandes concernent principalement un appui dans la mise en œuvre des pratiques des professionnels, et notamment dans la protection de l'enfance (40%).

Le conseil en quelques chiffres



Partie 4

Pôle Animation et Réseau

1. Le Réseau ESAT en Auvergne

Le Réseau ESAT en Auvergne rassemble **40 Etablissements et Services d'Aides par le Travail** employant **2 500 personnes en situation de handicap**. Ces établissements sont répartis dans une trentaine de villes en Auvergne.

Le Réseau ESAT permet de répondre à des besoins d'entreprises, de collectivités, et de particuliers. Il est organisé en 2 filières principales : **sous-traitance** et **espaces verts** qui regroupent principalement des chefs d'ateliers et des moniteurs d'atelier.

Les établissements sont organisés autour de 3 principaux pôles :

- Prestations de service
- Sous-traitance industrielle
- Production et mise à disposition individuelle et/ou collective.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration, composé de 12 membres, est présidé par **Valérie Coudun**. Il se réunit 1 fois par mois.

L'assemblée générale a eu lieu le 16 juin 2021 à l'ESAT du Marand à St Amant Tallende. Chloé Guyon, conseillère technique du CREA I a présenté l'étude « **Portrait des ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs travailleurs** » commanditée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et réalisée par le CREA I Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Réseau est accompagné par une agence de communication qui permet :

- de maintenir un lien avec la presse,
- d'animer les réseaux sociaux facebook, twitter,
- de réaliser des interviews TV, radios,
- de médiatiser les événements.

L'Afterwork « RSE et Réseau ESAT en Auvergne : Agir pour l'inclusion », initialement prévu en 2020, puis en 2021 se déroulera le 17 novembre 2022. Cet événement réunira des acteurs du secteur et des entreprises pour les sensibiliser aux enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Support administratif et logistique

Nathalie Battut assure la partie administrative associative en organisant et en participant aux conseils d'administration et assemblée générale. Elle participe à la filière sous-traitance et coordonne les marchés et informations diverses (offres d'emploi, vente de matériel, portes ouvertes d'établissement...) auprès des 40 établissements. Elle accompagne le Réseau lors de ses manifestations.

2. Le service Emploi

Notre service d'offre d'emploi, impacté par la crise sanitaire en 2020, a connu un rebond des publications en 2021, avec une augmentation de 50,86 % par rapport à 2020 et de 26,87 % par rapport à 2019.

Nous notons qu'en règle générale, le service d'offre d'emploi est plus utilisé par les établissements non contributeurs. La publication de ces offres est donc facturée.

Evolution du chiffre d'affaires du service emploi

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'offres publiées par les contributeurs	1083	1278	1329	957	1 408
Nombre d'offres publiées par les non contributeurs	1086	1326	1642	1240	2 045
Nombre total d'offres publiées	2 169	2 604	2 971	2 197	3 543
Chiffre d'affaires	84 285 €	101 335 €	118 820 €	99 920 €	150 747 €

Partie 5

Rapport financier

Compte de résultat au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021			
LIBELLES	RESULTAT 2020	RESULTAT 2021	BP 2022
PRODUITS			
Contributions + cotisations	273 365	381 742	330 000
Etudes - Observation - Recherche	337 639	253 330	450 000
ARS - Subvention de fonctionnement	50 000	50 000	50 000
Formations - Conseil - Reseau Esat	406 437	306 006	358 600
Redevance Esoppe - référentiels - droits auteur	11 320	6 733	0
Animation - Journées Etudes	0	0	0
Service Emploi	99 226	150 547	110 000
Mise à disposition du personnel	59 644	2 513	0
Produits divers (trans.ch - refac frais dép - repr.prov.)	52 320	51 210	42 000
Produits financiers	1 414	998	0
TOTAL PRODUITS	1 291 365	1 203 079	1 340 600
CHARGES			
Achats et charges externes	238 931	274 225	327 223
Sous traitance et formateurs occasionnels	82 246	124 989	105 000
Mise à disposition du personnel AGM et CRIAS	506 094	29 550	
Impôts et taxes	5 907	2 607	801 048
Frais de personnel	450 750	514 446	
Charges financières	12 731	59 802	500
Dotations amort / provisions	96 568	22 939	28 000
TOTAL CHARGES	1 393 227	1 028 558	1 261 771
RESULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER	-101 862	174 521	78 829
Produits exceptionnels	1 270	791 643	0
Charges exceptionnelles	0	258 307	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 270	533 336	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-100 592	707 857	78 829

Bilan au 31 décembre 2021

BILAN AU 31.12.2021			
ACTIF		NET 2020	NET 2021
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles		1 665	1 665
Immobilisations corporelles		273 892	12 205
Immobilisations financières		600	3 293
	TOTAL	276 157	17 163
ACTIF CIRCULANT			
Clients/comptes rattachés - avances/ac.		167 277	101 853
Autres créances		82 076	212 467
Disponibilités / VMP		708 270	1 538 463
Charges constatées d'avance		1 880	4 522
	TOTAL	959 503	1 857 305
	TOTAL ACTIF	1 235 660	1 874 468
PASSIF		NET 2020	NET 2021
CAPITAUX PROPRES			
Autres réserves		275 542	275 542
Report à nouveau		171 153	70 561
Résultat de l'exercice		-100 592	707 858
Fonds associatifs / prov. réglementées		0	0
	TOTAL	346 103	1 053 961
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges		56 191	56 764
	TOTAL	56 191	56 764
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées		381 808	36 353
Fournisseurs et comptes rattachés		3 097	
Dettes fiscales et sociales et autres dettes		114 806	120 711
Produits constatés d'avance		333 655	606 680
	TOTAL	833 366	763 744
	TOTAL PASSIF	1 235 660	1 874 469



Site de Lyon

71C cours Albert Thomas
69003 LYON
04 72 77 60 60

Site de Clermont-Ferrand

15 rue des Frères Lumière
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 60 60

www.creai-ara.org

